	Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie	<h1 style="text-align: center;">EN-VD-5</h1>	Justificatif énergétique Installations de refroidissement / humidification Objet de compétence cantonale
---	---	--	--

Commune : 1110 Morges N° parcelle : _____
Objet : Campus Léman C - Rue du Docteur Yersin 10

Puissance pour refroidissement/humidification (ensemble du bâtiment) **Confort**
(article 36 LVLEne) (Une seule colonne est à remplir !)

	Remplacement d'une installation de froid existante Surface refroidie maintenue	Remplacement d'une installation de froid existante Surface refroidie étendue	Nouvelle installation de froid (nouvelle surface refroidie)
Surface existante refroidie	_____ [m ²]	_____ [m ²]	
Nouvelle surface à refroidir		_____ [m ²]	_____ [m ²]
Puissance existante à remplacer	_____ [kW]	_____ [kW]	
Puissance de la machine de froid à mettre en œuvre	_____ [kW]	_____ [kW]	_____ [kW] ^①
Dont puissance nécessaire à la nouvelle surface refroidie		_____ 0 [kW] ^①	

① Puissance de froid considérée pour le calcul des exigences de l'article 28b alinéa 2 LVLEne EN-VD-72 : _____ **0** [kW], joindre le formulaire

Puissance pour refroidissement/humidification (ensemble du bâtiment) **Process**
(article 36 LVLEne)

Puissance de la machine de froid : _____ [kW]

Descriptif :

Bases pour refroidissement/humidification et déshumidification

Protections solaires : Extérieures (Volets, stores)
 Intérieures
 Pas de protection (joindre calcul de la valeur g)


Commande automatique des protections solaires oui
 non, demande de dérogation

Références normatives

Norme SIA 382/2, édition 2010
Norme SIA 382/1, édition 2007
Norme SIA 180, édition 1999

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Le bâtiment est raccordé sur la production de froid existante du bâtiment B. Aucune modification de l'installation n'est faite.

Signatures Nom et adresse, ou tampon de l'entreprise Responsable, tél. : Adresse mail : Lieu, date, signature :	Justificatif établi par : <u>Weinmann-Energies SA</u> <u>Chemin du Grésaley 4, 1040 Echallens</u> <u>Céline Grange, 021 886 20 20</u> <u>cgr@weinmann-energies.ch</u> <u>Echallens, le 29 mars 2021</u> 	A REMPLIR PAR LE CANTON Le justificatif est certifié complet et correct _____ _____ _____ _____
--	--	---